

La présidente

**COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS**  
Séance plénière de la Commission nationale du débat public

Paris le 1<sup>er</sup> septembre 2021

**NOUVELLES SOLLICITATIONS**

**I. DEMANDE DE CONSEIL OU D'AVIS A CARACTERE GENERAL OU METHODOLOGIQUE -  
ARTICLE L.121-1**

- **Avis méthodologique sur la démarche de conférence de consensus relative à la gestion de la donnée de BREST METROPOLE (29)** : Chloé CANTON est désignée pour émettre un avis à caractère méthodologique portant sur cette démarche.  
[Consulter la décisions](#)

**II. SAISINE – ARTICLE L.121-8-I**

- **Projet de mise en concession autoroutière de l'itinéraire Poitiers Limoges (86, 87)** : la CNDP décide d'organiser une concertation préalable. Kasia CZORA et Walter ACCHIARDI sont désignés garante et garant de la concertation préalable sur ce projet.  
[Consulter la décision](#)

**III. DEMANDE DE DESIGNATION - ARTICLE L.121-17**

- **Projet de Plan Climat Air-Energie (PCAET) de la Communauté d'agglomération des portes du Hainaut (59)**: Jean-Raymond WATTIEZ est désigné garant de la concertation préalable sur ce projet de plan.  
[Consulter la décision](#)
- **Projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur les communes de TRELAZE et LOIRE-AUTHION (49)** : Serge QUENTIN est désigné garant de la concertation préalable sur ce projet.  
[Consulter la décision](#)

**IV. DEMANDE DE DESIGNATION - ARTICLE L.123-19**

- **Projet d'aménagement de la colline d'ELANCOURT et mise en compatibilité du PLUi de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)** : Laurent DEMOLINS est désigné garant de la participation par voie électronique de l'autorisation environnementale du projet d'aménagement de la colline d'ELANCOURT et de la mise en compatibilité du PLUi de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.  
[Consulter la décision](#)

## PROCEDURES EN COURS

### I. CONSEIL OU AVIS A CARACTERE GENERAL OU METHODOLOGIQUE

- **Avis méthodologique sur le projet Methaherbauges de création d'une unité de méthanisation d'effluents d'élevage à Courcoué-sur-Logne (44)** : La commission nationale prend acte du rapport remis sur cette mission. Elle attend que le maître d'ouvrage indique sous deux mois sa décision de poursuivre la mission avec la CNDP et les réponses qu'il apporte aux préconisations figurant dans le rapport de la CNDP sur cette mission.

[Consulter la décision](#)

### II. DEBATS PUBLICS

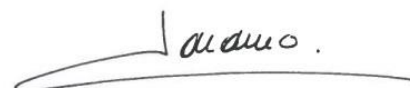
- **Projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique-Sud** : Le dossier du maître d'ouvrage est suffisamment complet pour engager le débat public sur le projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique-Sud.

[Consulter la décision](#)

## DIVERS

- **Nomination des délégué.e.s de région** : La Commission nationale nomme des délégué.e.s dans 4 régions : AUVERGNE-RHONE-ALPES, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BRETAGNE, HAUTS-DE-France, MARTINIQUE, GUADELOUPE, GUYANE. Les délégué.e.s de région auront pour missions la promotion de la participation du public, la diffusion des bonnes pratiques et l'animation du réseau des garant.e.s.

[Consulter la décision](#)



Chantal JOUANNO